

Province de Québec

Municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues

MRC de Montmagny

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil, tenue le 4 février 2008, à la salle de conférence du Centre de la Volière, à vingt heures.

En présence des conseillers :

Madame Nancy Guichard, messieurs Denis Boulanger, Patrice Painchaud, Michel Rousseau et Christian Vinet formant quorum sous la présidence du maire monsieur Jacques André Roy

Le siège numéro 5 occupé par monsieur Gaston Robin étant vacant.

Madame Hélène Painchaud, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

01. Ouverture de la réunion

Monsieur le maire souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte.

02. Adoption de l'ordre du jour

2008-02-01 Adoption de l'ordre du jour

Considérant que l'ordre du jour se lit comme suit :

01. Ouverture de la réunion
02. Adoption de l'ordre du jour
03. Adoption du procès-verbal
 - a) Suivi au procès-verbal
04. Correspondance
05. Présentation et adoption des comptes
06. Traverse L'Isle-aux-Grues-Montmagny
 - a) Autorisation de signature
 - b) Directeur de la traverse
07. Arrérages de taxes municipales 2007
08. Recommandations, par le conseiller responsable, pour le Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal
09. Recommandations, par le conseiller responsable, pour des demandes d'aide relatives au financement des sports et loisirs
10. Location du rez-de-chaussée au 233, chemin du Roi
11. Activités du maire
12. Varia
13. Période de questions
14. Levée de la séance

Considérant qu' au point 12 *Varia*, les points suivants sont ajoutés :

- a) Transport collectif
- b) Vérification des équipements pour la lutte contre l'incendie
- c) Achat de matériaux
- d) Transport maritime hivernal

En conséquence ;

Il est proposé par madame Nancy Guichard

Appuyé par monsieur Christian Vinet

Et unanimement résolu

Que l'ordre du jour soit adopté, le varia restant ouvert.

Adopté.

03. Adoption du procès-verbal

2008-02-02 Adoption du procès-verbal

Il est proposé par monsieur Michel Rousseau

Appuyé par monsieur Patrice Painchaud

Et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 7 janvier 2008, soit accepté tel que présenté.

Adopté.

a) Suivi au procès-verbal

Des questions sont posées concernant les cotations pour une entrée électrique pour le 2^e étage de l'immeuble situé au 233, chemin du Roi. Monsieur Denis Boulanger, un des conseillers responsables des travaux, répond que la Municipalité a reçu deux cotations sur les trois demandées et que l'entreprise Robert Corbin & Fils Inc. a été choisie puisque c'était la plus basse cotation. Madame Nancy Guichard interroge quant aux feuilles de temps qui doivent être remplies par les personnes qui exécutent les travaux. Monsieur le maire mentionne que celles-ci ont été reçues et demande aux responsables des travaux, messieurs Denis Boulanger et Michel Rousseau, de les signer.

04. Correspondance

Dans une lettre en date du 4 février 2008, monsieur Gaston Robin mentionne qu'il démissionne à titre de conseiller municipal et ce, pour des raisons personnelles.

Pour faire suite à cette démission, la directrice générale et secrétaire-trésorière indique que, puisqu'il y a un poste de vacant, le processus électoral, dans le but de tenir une élection partielle, sera amorcé et qu'un scrutin pourra se tenir le 6 avril 2008, advenant le cas où plus d'un candidat se présente au poste # 5.

Monsieur le maire mentionne que monsieur Gaston Robin était responsable des dossiers de la voirie et de l'hygiène du milieu. Puisque ce dernier a remis sa démission, monsieur le maire confie le dossier de la voirie à monsieur Christian Vinet et celui de l'hygiène du milieu à madame Nancy Guichard.

2008-02-03 Renouvellement de l'Entente de la RIGMRIM

Considérant que l'Entente de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny (RIGMRIM) expirait le 31 décembre 2007;

Considérant qu'en raison du fait que deux municipalités avaient donné leur intention de ne pas renouveler l'Entente, l'article 618 du Code municipal s'applique même si celles-ci ont changé d'avis ;

Considérant que le contentieux du ministère des Affaires municipales et des Régions demande à chaque municipalité faisant partie de l'Entente de la RIGMRIM d'adopter une résolution dans laquelle elle accepte de renouveler l'Entente;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par monsieur Christian Vinet

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues accepte de renouveler l'Entente de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny aux mêmes modalités et conditions que stipulées à l'Entente.

Adopté.

2008-02-04 Don pour l'album souvenir du Bateau Ivre

Considérant que madame Johanne Vézina, actionnaire et gérante de l'Auberge des Dunes et du Bateau Ivre sollicite la Municipalité pour participer, à titre de commanditaire, pour la publication d'un album souvenir relatant l'arrivée du remorqueur *Louise Simard* et la transformation de ce dernier qui est devenu le *Bateau Ivre* ;

En conséquence ;

Il est proposé par madame Nancy Guichard

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues participe à la publication de l'album souvenir du *Bateau Ivre* à titre de commanditaire dans la catégorie *diamant* et ce, pour un montant de 350 \$.

Adopté.

2008-02-05 Renouvellement de l'adhésion à titre de membre de la Chambre de Commerce et Industrie de Montmagny pour l'année 2008

Considérant que la Municipalité est membre de la Chambre de Commerce et Industrie de Montmagny ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Michel Rousseau

Appuyé par madame Nancy Guichard

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues renouvelle son adhésion, à titre de membre pour l'année 2008, à la Chambre de Commerce et Industrie de Montmagny, au coût de 197,53 \$, taxes incluses.

Adopté.

2008-02-06 Service Internet haute-vitesse à l'Isle-aux-Grues

Considérant que plusieurs démarches ont été entreprises auprès de Télus par des usagers concernant le piètre service de la haute-vitesse à l'Isle-aux-Grues ;

Considérant que suite à ces démarches, la compagnie Télus répond que le service devrait s'améliorer à partir du mois de mars prochain ;

Considérant que la Municipalité a reçu une lettre signée par des citoyens demandant un appui aux démarches entreprises auprès de Télus ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Patrice Painchaud

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues appuie la démarche de ses citoyens et demande à Télus de respecter l'échéancier annoncé soit, le mois de mars prochain et ce, dans le but d'améliorer le service Internet haute-vitesse.

Qu'une copie de cette résolution soit transmise à monsieur Mario Dallaire, directeur régional, Exploitation Montmagny, Télus Québec.

Adopté.

Monsieur Louis Lachance, maire de la Municipalité de Sainte-Lucie-de-Beaugard, offre à la Municipalité la possibilité de reprendre possession du panneau qui avait été installé le long de *La route d'eau historique* pour l'an 2000. Suite à une discussion, les membres du Conseil acceptent cette offre.

Lors de la séance du Conseil du mois de janvier dernier, monsieur Michel Grégoire pour Société 88 du Quai, avait transmis une demande concernant une parcelle de terrain de plus ou moins 7 500 mètres carrés connue comme étant une partie du lot 93A-P pour qu'elle soit incluse dans la proposition de déstructuration soumise au schéma d'aménagement de la MRC de Montmagny et fasse partie de la révision du Plan d'urbanisme de la Municipalité, autorisant un usage autre qu'agricole et pouvant être détachée de la partie agricole restante. Suite à une discussion, les conseillers avaient conclu de demander des informations à monsieur Daniel Racine, coordonnateur en aménagement à la MRC de Montmagny.

Monsieur Christian Vinet dresse un bref compte-rendu des renseignements qu'il a recueillis auprès de monsieur Daniel Racine. Il indique que pour un changement de zonage, le demandeur doit présenter un projet bien défini au Conseil. Monsieur Michel Grégoire qui assiste à la séance demande à monsieur le maire s'il peut intervenir afin d'expliquer sa demande. Monsieur le maire accepte. Monsieur Grégoire mentionne que sa demande vise à conserver une portion de terrain boisé sur lequel il y a un lac naturel avec une bande de terrain pour lui permettre de faire un chemin pour accéder au bout du

boisé sans couper des arbres matures, tout en faisant office de zone protectrice pour le lac. Monsieur Grégoire indique qu'il veut séparer la partie boisée de la partie agricole et ce, dans le but de permettre à l'agriculteur qui a un lot contigu au sien d'acquérir la partie cultivable du lot de la Société 88 du Quai afin d'agrandir sa propriété. Suite à une discussion, les membres du Conseil suggèrent à monsieur Michel Grégoire que l'agriculteur qui désire acheter présente lui-même une demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Pour faire suite à une lettre en date du 15 janvier 2008 de monsieur Guillaume Tremblay, technicien de la faune, Dessau Inc., et ayant pour objet : Demande de certificat de conformité, projet de dragage au quai de l'Isle-aux-Grues ; monsieur le maire mentionne que puisque ce projet se situe entre les zones VM3 et VM4 - affectation municipale = villégiature, la réglementation de l'urbanisme et municipale ne prévoit pas ce type de travaux. Par conséquent, ce projet ne contrevient à aucun règlement municipal.

Le ministère des Affaires municipales et des Régions accuse réception des prévisions budgétaires 2008.

2008-02-07 Contribution financière pour l'équipe de canot à glace Fromagerie Isle-aux-Grues, Goodyear, du capitaine Kevin Gagné

Considérant que madame Andréanne Guimont, responsable des communications, Équipe de canot à glace Fromagerie Isle-aux-Grues, Goodyear, du capitaine Kevin Gagné, sollicite une contribution financière de la Municipalité afin de leur permettre de financer leurs activités pour la saison hivernale 2008.

Considérant que puisqu'elle participe à plusieurs compétitions prestigieuses, l'équipe du capitaine Kevin Gagné est un excellent véhicule promotionnel pour l'Isle-aux-Grues;

En conséquence ;

Il est proposé par madame Nancy Guichard

Appuyé par monsieur Patrice Painchaud

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues accorde un montant de 100 \$ à titre de contribution financière à l'équipe de canot à glace du capitaine Kevin Gagné.

Adopté.

Dans une lettre transmise à monsieur Marcel Catellier, maire de Cap-St-Ignace et préfet de la MRC de Montmagny, et dont copie a été transmise à la Municipalité, monsieur Jacques P. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, transmet par l'entremise du ministre responsable de la région de Chaudière-Appalaches, monsieur Laurent Lessard, un document officiel attestant de la conformité de notre schéma à l'égard des *Orientations du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie*.

Madame Marie-Ève Métivier, ingénieure pour la firme BPR, accuse réception de la résolution 2007-12-08, mandatant cette firme pour une étude préliminaire pour un projet d'assainissement des eaux usées.

Le document *Un regard neuf sur le patrimoine culturel* est déposé.

5. Présentation et adoption des comptes

2008-02-08 Présentation et adoption des comptes

Considérant que la liste des comptes est remise aux conseillers et qu'ils en ont pris connaissance ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par monsieur Christian Vinet

Et unanimement résolu

Que la liste des comptes pour le mois de février 2008 soit approuvée pour un montant de 51 022,01 \$.

Adopté.

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Hélène Painchaud, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues, certifie que la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes au montant de 51 022,01 \$.

Hélène Painchaud dir. gén & sec.-trés.

06. Traverse L'Isle-aux-Grues-Montmagny

a) Autorisation de signature

2008-02-09 Traverse L'Isle-aux-Grues-Montmagny

Considérant qu'à l'assemblée du Conseil d'administration de la Société des traversiers du Québec, tenue le 13 décembre dernier, la résolution portant le numéro 2007.025 a été adoptée ;

Considérant que ladite résolution stipule que la Société des traversiers du Québec accorde un *Contrat d'exploitation* relatif à l'exploitation du service de traversier entre l'Isle-aux-Grues et Montmagny pour une période de cinq (5) ans courant du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2012 ;

Considérant que seront négociés les termes du *Contrat d'exploitation* et du *Contrat d'affrètement* du N.M. Grue-des-Iles à intervenir entre la Société des traversiers du Québec et la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Christian Vinet

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que monsieur Jacques André Roy, maire, soit mandaté pour négocier les termes du contrat d'exploitation et du contrat d'affrètement du N.M. Grue-des-Iles à intervenir entre la Société des traversiers du Québec et la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues.

ET

Que monsieur Jacques André Roy, maire, soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité le *Contrat d'exploitation* et le *Contrat d'affrètement* ou tout autre document nécessaire relatif à la traverse l'Isle-aux-Grues-Montmagny.

Adopté.

b) Directeur de la traverse

2008-02-10 Directeur de la traverse L'Isle-aux-Grues-Montmagny

Considérant que monsieur Jacques André Roy, maire, a assumé la tâche de directeur de la traverse L'Isle-aux-Grues-Montmagny pour le projet pilote d'une durée d'un an ;

Considérant que la Société des traversiers du Québec renouvelle le *Contrat d'exploitation* et le *Contrat d'affrètement* pour une durée de cinq ans ;

Considérant que la Municipalité avait reçu des curriculum vitae et que les qualification et l'expérience de travail de madame Gaëtanne Mauger étaient pertinentes ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par madame Nancy Guichard

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues engage madame Gaëtanne Mauger à titre de directeur de la traverse L'Isle-aux-Grues-Montmagny selon les modalités décrites au contrat.

Que madame Gaëtanne Mauger soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents reliés à sa description de fonction ;

Que le volet *administration* demeure sous la responsabilité de la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adopté.

07. Arrérages de taxes municipales 2007

2008-02-11 Arrérages de taxes municipales 2007

Considérant que la liste des comptes impayés pour 2007 est remise aux conseillers et que la directrice générale en fait lecture ;

Considérant que le montant des taxes impayées s'élève à 1 262,40 \$;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Michel Rousseau

Appuyé par monsieur Denis Boulanger

Et unanimement résolu

Que les arrérages de taxes municipales pour l'année 2007 soient inclus sur les comptes de taxes municipales 2008, les intérêts en sus.

Adopté.

08. Recommandations, par le conseiller responsable, pour le Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

Monsieur le maire mentionne que dans les dernières semaines, une lettre a été adressée à monsieur Gaston Robin, responsable de la voirie afin de connaître ses recommandations concernant le Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal. Puisque monsieur Robin a démissionné, monsieur le maire demande à monsieur Vinet, nouveau responsable de la voirie, de préparer des recommandations pour le Programme et de les lui remettre au plus tard le 11 février prochain.

09. Recommandations, par le conseiller responsable, pour des demandes d'aide relatives au financement des sports et loisirs

Monsieur le maire mentionne qu'il a également adressé une demande à monsieur Patrice Painchaud, responsable des sports et loisirs, pour connaître ses recommandations. Monsieur Patrice Painchaud demande des renseignements quant au Programme et s'engage à fournir ses recommandations au plus tard le 11 février prochain.

10. Location du rez-de-chaussée au 233, chemin du Roi

Monsieur le maire rappelle que la Municipalité a reçu, par courrier recommandé, un avis de non-renouvellement du bail de location pour le 233, chemin du Roi. Suite à une discussion, les conseillers concluent que le local devrait être offert en location. Une lettre circulaire à cet effet sera adressée à la population et sera publiée sur le site Internet *Portail de l'archipel*.

11. Activités du maire

Monsieur le maire fait un bref compte-rendu des activités auxquelles il a participé aux mois de décembre 2007 et janvier 2008 :

- 5 décembre Réunion de travail avec les conseillers pour la préparation du budget 2008
- 6 décembre Rencontre avec des représentants du ministère des Transports du Québec concernant le Plan des mesures d'urgence des aéroports
- 10 décembre Rencontre avec le député de Montmagny-L'Islet, monsieur Claude Roy
- 15 janvier Rencontre avec des représentants de la Société des traversiers du Québec
- 15 janvier Rencontre avec le président du Transport collectif de la MRC de Montmagny
- 15 janvier Conseil des maires de la MRC de Montmagny
- 22 janvier Réunion de travail avec les conseillers pour l'horaire du traversier
- 23 janvier Rencontre avec un chargé de projet de la firme BPR concernant le traitement des eaux usées

09. Varia

a) Transport collectif

Monsieur le maire mentionne qu'il a eu une rencontre avec monsieur Michel Paquet, président, Transport collectif de la MRC de Montmagny, et qu'une demande pour service de navette de la fin du mois de mai jusqu'à la fin du mois de septembre a été faite et ce, dans le but de desservir le traversier. Pour les résidents, la demande consiste à un service de transport annuel. Monsieur le maire indique que c'est la MRC de Montmagny qui se charge de négocier ce transport avec les intervenants et les transporteurs. Madame Nancy Guichard est responsable du dossier.

b) Liste des équipements pour les incendies à vérifier

Monsieur Patrice Painchaud, responsable du dossier *Incendie*, propose d'engager un responsable pour effectuer la vérification régulière des différents équipements pour les incendies. Suite à une discussion, les conseillers conviennent que les pompiers, à tour de rôle, pourraient se charger de la vérification en ayant une compensation au même titre qu'une pratique. Monsieur Painchaud indique qu'il se charge de demander aux pompiers et de fournir une liste des personnes intéressées. Un *Registre de vérification* sera préparé à cette fin.

c) Achat de matériaux

2008-02-12 Achat de portes intérieures pour le 233, chemin du Roi

Considérant qu'une cotation a été demandée, par les responsables des travaux, pour différents modèles de portes intérieures ;

Considérant la différence de prix minime pour les portes coloniales versus les portes unis ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Christian Vinet

Appuyé par monsieur Denis Boulanger

Et unanimement résolu

De se procurer les portes coloniales au coût de 782 \$, taxes en sus.

Adopté.

d) Transport maritime hivernal

Monsieur le maire rappelle que le Félix-Antoine-Savard effectuera une traversée le 4 mars prochain et ce, dans le but d'approvisionner les insulaires.

13. Période de questions

14. Levée de la séance

2008-02-13 Levée de la séance ordinaire du Conseil

Il est proposé par monsieur Christian Vinet

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que la séance ordinaire du Conseil soit levée à 22 h 28, l'ordre du jour étant épuisé.

Adopté.

Jacques André Roy, maire

Hélène Painchaud, dir.gén. et sec.-trés.

